

Le règlement REACH

Une révolution réglementaire pour de nombreux secteurs

Vincent Hochart •
Analyste RSE -EthiFinance

Le Règlement REACH

- I. Les enjeux du Règlement REACH**
- II. Quels impacts sur les entreprises ?**
- III. Quelles opportunités pour les entreprises ?**
- IV. Adaptation / organisation des entreprises face à REACH : les objectifs de l'étude EthiFinance**

I. Les enjeux du Règlement REACH

I. Les enjeux du Règlement REACH

- Entrée en vigueur le 1^{er} juin 2007
- Harmonisation des systèmes réglementaires à l'échelle de l'Union Européenne (UE)
 - ➔ Un cadre plus cohérent pour l'évaluation des substances nouvelles et existantes
- Concerne les substances produites ou importées à plus d'une tonne par an dans l'UE
 - ➔ 30 000 substances
- S'applique aux fabricants, importateurs et utilisateurs de ces substances
 - ➔ De nombreux secteurs impactés

I. Les enjeux du Règlement REACH

Il incombe aux entreprises :




- Le pré-enregistrement, jusqu'à fin 2008, de l'ensemble des substances utilisées, auprès de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (AEPC)
- L'enregistrement des substances, avec transmission d'un dossier technique à l'AEPC :
 - immédiat pour les substances nouvelles
 - progressif pour les substances existantes, selon tonnages et critères de danger

L'AEPC se charge alors de :

- L'évaluation des dossiers, en collaboration avec les autorités compétentes des États membres
- L'autorisation / restriction des substances dites extrêmement préoccupantes

I. Les enjeux du Règlement REACH

Des enjeux RSE, économiques et éthiques :

- A court terme  un enjeu éthique
Le recours croissant aux tests sur animaux pour l'évaluation des substances
- A moyen terme  un enjeu socio-environnemental
Une meilleure efficacité dans l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux des substances
- A plus long terme  un enjeu économique :
Le renforcement de la compétitivité et de l'innovation dans l'Union Européenne

II. Quels impacts sur les entreprises ?

II. Quels impacts sur les entreprises ?

Face à REACH, une entreprise peut jouer plusieurs rôles :

- L'industrie chimique, considérée comme producteur, importateur et/ou utilisateur de substances chimiques
- Les secteurs typiquement concernés en tant qu'utilisateurs aval :
Aéronautique, Automobile, Cosmétique, Plasturgie, Textile, Métallurgie, Mécanique, TIC, Agro-alimentaire, Grande distribution, Agriculture, etc.
- REACH ne s'applique pas : aux substances radioactives, aux substances soumises à un contrôle douanier, aux intermédiaires non isolés, aux transport de substances dangereuses et aux déchets

II. Quels impacts sur les entreprises ?

L'exemple du secteur mécanique :

Si je suis fabricant de pompes hydrauliques, je suis à la fois :



- Importateur : dès lors que, pour mes procédés de fabrication, je me fournis en substances dans un pays hors-UE
 - ➔ je fournis un dossier d'enregistrement complet à l'AEPC
- Utilisateur : dès lors que j'utilise des produits chimiques dans mes procédés de fabrication (ex : peinture)
 - ➔ les substances présentes dans ma peinture sont-elles bien enregistrées ?
 - ➔ je communique à mon fournisseur les scénarii d'utilisation
- Fournisseur : dès lors que je vends à mon client les consommables (ex : fluides de coupe, lubrifiants) nécessaires au fonctionnement de mon article
 - ➔ je communique au client les dangers, risques et mesures préventives
 - ➔ si cela concerne un produit dangereux, je fournis un dossier d'autorisation à l'AEPC

II. Quels impacts sur les entreprises ?

Des impacts sur les flux :

- Flux d'approvisionnement :
 - Capacité d'adaptation des fournisseurs incertaine
 - Disparition brutale de certaines substances
 - Croissance des coûts d'approvisionnement
 - Difficulté à répondre aux exigences des clients dans les délais (traçabilité de la composition des produits, re-formulation / ré-homologation) ;
- Flux d'informations :
 - Volume et dispersion des informations liées aux substances
 - Mise à jour et ou refonte nécessaire des systèmes d'information
 - Des différences de culture et de langages entre pays

II. Quels impacts sur les entreprises ?

Des impacts économiques :

- Incertitude du positionnement concurrentiel face aux nécessités de divulgation d'informations (confidentialité)
- Rentabilité fragilisée par une gestion mal maîtrisée des surcoûts liés à REACH
- Disparition de certaines substances sur le marché de l'UE
- Interdiction de mise sur le marché d'un produit
- Processus de restriction d'usage
- Retraits pour motifs économiques

III. Quelles opportunités pour les entreprises ?

III. Quelles opportunités pour les entreprises ?

Une mutualisation des coûts d'enregistrement, via :

- La possibilité pour plusieurs entreprises d'enregistrer une même substance ensemble
- La mise en place de forums d'échange de données pour partager les coûts d'enregistrement (et diminuer le nombre de tests sur animaux)


III. Quelles opportunités pour les entreprises ?

Pour tous les secteurs concernés :

- A court terme : une diminution des coûts environnementaux (pollutions, traitement des déchets dangereux, etc.)
- A plus long terme :
 - une diminution des coûts liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles
 - un retour positif du public en terme d'image et de réputation
 - une plus grande compétitivité des entreprises européennes (un « label REACH » pourrait voir le jour)

III. Quelles opportunités pour les entreprises ?

Certains secteurs pourraient profiter pleinement de REACH :

- Pharmaceutique  fortes possibilités d'innovation :
 - Approvisionnement en matières premières nouvelles
 - Innovation des procédés (chimie verte)
 - Re-formulation
 - Marketing (produits bio, équitables, etc.)
- Assurances : Majoration des polices d'assurance pour les entreprises non-conformes à REACH

IV. Le leadership des entreprises face à REACH :

les objectifs de l'étude EthiFinance

IV. Le leadership des entreprises face à REACH

Les objectifs de l'étude EthiFinance

- A partir de son référentiel d'évaluation et d'une démarche prospective, EthiFinance étudie actuellement :
 - ➔ les comportements et difficultés des entreprises face à REACH
 - ➔ la capacité d'adaptation des PME
 - ➔ la réorganisation des marchés et des prix au sein de l'UE
- L'étude porte sur 60 entreprises européennes (toutes tailles et secteurs confondus), avant d'être étendue à un panel plus large
- Dans une perspective de comparaison (entre entreprises / secteurs d'activité / pays de l'UE), EthiFinance publiera, dès février 2008, un rapport sur les meilleures pratiques de mise en conformité à REACH